

République Française
Liberté, Egalité, Fraternité
Département de la Somme
Arrondissement de Montdidier



SIAEP
GUERBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT POUR L'ANNEE 2023

Délibération DCS 2023/18

**Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable
Séance du 06 décembre 2023**

Date de convocation : **28 novembre 2023**
Heure de début de séance : **18h10**
Secrétaire de séance : **Mr Christian Carrette**

L'an deux mille vingt-trois, le six décembre, les membres du Comité Syndical du S.I.A.E.P de Guerbigny se sont réunis à la salle des fêtes d'Etelfay, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARRE.

Etaient présents les membres désignés :

PRESENTS :

Philippe Fagoo ; Clément Ledoux ; Stéphane Delaporte ; Quentin Soilleux ; Michel Millon ; Valérie Boitel ; Bruno Lengrand ; Christian Carrette ; Françoise Casier-Tilliet ; Frédéric Carpentier, Roger Delaruelle ; Marcel Chaneac ; Emmanuel Alves Dos Santos ; Jean-Pierre Destombes ; Martine Caron ; Yves Gautier ; Pierre-Philippe Snoy-Dupuis ; Nicolas Martin ; David Fournet ; Jean-Marie Carré, Daniel Godefroy ; Bruno Defever ; Julien Descornes ; Marceau Morel ; Jackie Jullien ; Yves Vieil ; Jean-Claude Gout ; Cyrille Cleuet ; Aurore Ramu ; Hervé Etevez, Thomas Soufflet ; Alain Soufflet, Xavier Ribaucourt ; Gérard Prouillet ; Frédéric Boquet ; Murielle Fimes ; Philippe Lefevre ; Gauthier Nancelle, Jean Obry ; Jean-Louis Gradel ; Brigitte Devismes ; Eymeric Bizet ; Michel Choisy, Jean-Pierre Cozette ; Benoit Vansteenkiste ; Gilbert Demoen* ; Bruno Caron ; Christophe Dumont. (*suppléant)

REPRESENTES :

Pouvoir de Philippe Carpentier à Philippe Fagoo, de Roger Parzybut à Bruno Lengrand, de Jean-Michel Cherault à Jean-Claude Gout, de Sébastien Rubigny à Cyrille Cleuet, de Benjamin Bizet à Jean-Marie Carré

OBJET : Election des membres du bureau du SIAEP de Guerbigny

Le président fait savoir à l'assemblée que par délibération du 26/09/2023 la commune d'Etelfay a choisi de nouveaux délégués.

Mme Sacquépée, ancienne déléguée de cette commune ne peut par conséquent plus être membre du bureau. A ce titre il convient d'élire un nouveau membre.

Le Président ajoute que la désignation des membres du bureau est effectuée au scrutin secret et à la majorité absolue.

Les membres ci-après se sont présentés candidats :

- * Mme Martine CARON, déléguée de la commune de Damery
- * Mme Valérie BOITEL, déléguée de la commune d'Assainvillers

Alain SOUFFLET et Eymeric BIZET sont désignés assesseurs.

Le Président élu prend la parole et procède à l'élection du nouveau membre du bureau.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne qui lui a été présentée son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote au premier tour a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	53
A déduire : bulletins déclarés nuls	0
A déduire : votes blancs	0
Reste pour le nombre de suffrage exprimés	53
Majorité absolue	27
Bulletin : Martine CARON	25
Bulletin : Valérie BOITEL	28

La majorité absolue étant atteinte, Valérie BOITEL est élue membre du bureau.

Pour extrait conforme
Le Président,
Jean-Marie CARRE



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT DE QUERBIGNY' around the top edge, 'ADDUCTION D'EAU POTABLE' in the center, and 'COMMUNE' at the bottom. There are two small stars on either side of the word 'COMMUNE'.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du 07/12/2023 et transmission par voie dématérialisée le 07/12/2023.
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.